

<b>DÉSIGNATION DE LA PROFESSION</b> <b>Mécanicien en mécanique générale</b>			
<b>NUMÉRO D'IDENTIFICATION</b> <b>6.05.29</b>		<b>MODIFICATIFS</b>	
<b>DÉFINITION DE LA PROFESSION.</b>			
<p>Effectue toutes les opérations de montage et/ou de maintien en condition opérationnelle (maintenance préventive, corrective, évolutive) de matériels et/ou d'installations en vue de garantir leur fonctionnement au niveau de performance exigée. Pour cela, l'ouvrier est amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder au démontage, au montage, au réglage et à la mise au point de composants, d'ensembles ou de sous-ensembles sur des matériels.</li> <li>- Ajuster, assembler et contrôler des ensembles mécaniques suivant des dossiers d'exécution.</li> <li>- Réaliser ou faire réaliser à l'aide d'outillages adaptés, des opérations d'usinage ou de maintenance requises.</li> <li>- Réaliser les opérations de contrôle des éléments importants pour la sécurité.</li> <li>- Faire des diagnostics et contrôle de réparation.</li> </ul> <p>Il exerce ses missions en atelier et/ou in situ.</p> <p>En fonction des employeurs, il peut être amené à exercer son métier dans des domaines variés et notamment dans la construction et la réparation navale, la maintenance de véhicules, d'engins spécialisés et la maintenance industrielle.</p> <p>En fonction de son niveau de qualification, l'ouvrier peut être amené à intervenir sur les ensembles mécaniques et sur la documentation s'y rapportant.</p> <p>Au groupe VI : sur des ensembles mécaniques ou d'éléments mécaniques déposés complexes.  Au groupe VII : sur des matériels mécaniques ou des ensembles mécaniques déposés plus complexes.</p> <p>Au niveau HG/HCA : compétences techniques étendues permettant la réalisation du montage ou du maintien en condition opérationnelle d'appareils mécaniques, de diagnostic, de mise au point, de contrôle, d'essais et de renseigner des rapports (comptes rendus, plans de contrôles...). Il peut être amené à transmettre son savoir-faire.</p> <p>Au niveau HCB : en plus des compétences associées au HCA, l'ouvrier HCB est capable de contrôler une gamme de travail et de réaliser des opérations de montage et/ou de maintenance complexes à partir de documentations succinctes, en parfaite autonomie et/ ou sur un large spectre de matériels. Il maîtrise les nouvelles technologies et les outils informatiques nécessaires à ses missions.</p> <p>Au niveau HCC : en plus des compétences associées au HCB, l'ouvrier HCC est capable, grâce à son expertise, de conduire et mener des travaux de montage et/ou de maintenance complexes en proposant des améliorations significatives de procédures, de modes opératoires. Il peut être amené à participer aux analyses de non-qualité.</p>			
<b>DÉROULEMENT DE CARRIÈRE OFFERT DANS LA PROFESSION.</b>			
<p>Groupes VI, VII, hors groupe et hors groupe nouveau.  Groupes VI, VII et hors catégorie A, B et C</p>			
<b>CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCES DANS LA PROFESSION ET DANS SES NIVEAUX DE QUALIFICATION</b>			
Néant.			
<b>DÉFINITION DE L'ESSAI.</b>			
<b>ÉPREUVES</b>	<b>COEF.</b>	<b>NOTE ELIM.</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<p><b>Épreuve théorique.</b></p> <p>Vérification des connaissances théoriques au moyen de questionnaires, tableaux ou graphiques à constituer ou à compléter se rapportant au niveau de qualification concerné. L'épreuve peut également se composer en tout ou partie d'une partie</p>	1	8	

<p>réductionnelle.</p> <p>Vérification des connaissances générales en matière d'hygiène et de sécurité au travail relatives à la profession : connaissance des risques, des nuisances, des règles de sécurité, conduite en cas d'accident.</p>		8	
<p><b>Épreuve pratique.</b></p> <p>Vérification au moyen de l'accomplissement en situation réelle d'une ou plusieurs des tâches se rapportant à l'activité, à la maîtrise des techniques, instruments et méthodes propres à la profession dans le niveau de qualification concerné.</p> <p>Vérification de la mise en œuvre des bonnes pratiques, des procédures, des conditions d'utilisation des équipements de travail inhérents à l'épreuve et à la profession.</p>	2	8	